

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Séance du mercredi 04 mars 2020**  
**Délibération n°2020-04**

**DÉLIBÉRATION N°2020-04 : BILAN DES ACTIONS CVEC ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018 / 2019**

Vu le code de l'éducation et notamment ses article D841-8, D841-10, D841-11 et D852-2 ;  
Vu le décret n° 2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation ;  
Vu le décret n°2011-1299 du 12 octobre 2011 portant création du centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte;  
Vu le Règlement Intérieur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte mis à jour des modifications votées au CA du 25 avril 2017;

Considérant que :

Les 19 membres en exercice du Conseil d'administration ont été valablement convoqués en vue d'approuver le bilan actions CVEC pour l'année universitaire 2018 / 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision comme suit :

**Article 1er :**

Le conseil d'administration approuve le bilan des actions de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) du CUFR de Mayotte pour l'année universitaire 2018 -2019 conformément aux documents en Annexe de la présente délibération.

**Article 2**

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Recteur chancelier des universités de Mayotte. Elle sera publiée au registre des actes administratifs et sur le site internet du CUFR de Mayotte.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	20	Nombre de votants (présents et représentés)	15
Membres en exercice	19	Nombre de membres représentés	4
Majorité absolue	11		
Quorum physique (budget)	11		
Nombre de pouvoirs	4		

Votants	15	Pour	15	Contre		Abstentions		Blancs	
---------	----	------	----	--------	--	-------------	--	--------	--

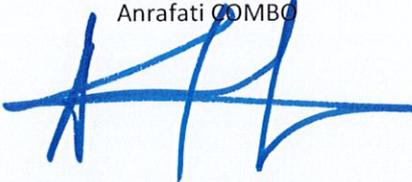
Délibération adoptée à l'unanimité

**Document(s) en annexe(s) au présent extrait :**

- Bilan des actions CVEC année universitaire 2018 / 2019
- Annexe Financière

Fait à Dombéni, le 04 Mars 2020,

La présidente du conseil d'administration du CUFR

Anrafati COMBO  


Le directeur du CUFR



Aurélien SIRI  


**Extrait transmis à Monsieur le Recteur, Chancelier des Universités le :**

*En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif de Mayotte peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de transmission au représentant de l'Etat à Mayotte.*

**Certifié exécutoire le :**

*En application de l'article 21 du décret n° 2011-1299 précité, les délibérations du conseil d'administration sont exécutoires dans un délai de 15 jours suivant leur réception par le représentant de l'Etat à Mayotte.*

**Classée au registre des délibérations du Conseil d'Administration, consultable au secrétariat de Direction.  
Document mis en ligne le :**

## Bilan des actions de la Contribution De Vie Etudiante Et De Campus (CVEC) du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte (CUFR) pour l'année universitaire 2018/2019

Dans le cadre de la loi relative à l'Orientation et la Réussite Etudiante (ORE), les étudiant.e.s ont payé une contribution de 90,00 € destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiant.e.s et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur attention.

La CVEC a vocation à financer les actions menées par les services dont les missions portent sur la vie étudiante et de campus dans les établissements d'enseignement supérieur mais aussi par les différentes associations notamment étudiantes. Le produit de la CVEC peut être programmé et consommé sur plusieurs années, il peut être utilisé dans le cadre de co-financements.

Le CUFR est un établissement affectataire de la CVEC, il doit donc assurer un suivi de son usage permettant de mettre en lumière l'amélioration des conditions de vie des étudiant.e.s. Après une information sur les fonds collectés au titre de la CVEC, nous aborderons l'organisation budgétaire et l'utilisation des fonds des différents (sous) centres de responsabilités pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019.

L'organisation mise en place devra s'assurer que l'objectif de l'amélioration des conditions de vie étudiante est présent et que l'orientation prioritaire sur l'accueil des étudiants et la prévention au service de la santé étudiante est encouragée.

### **I. REVERSEMENTS DU CROUS**

En ce qui concerne les remontées au CROUS des étudiant.e.s ayant justifié du paiement ou de l'exonération de la CVEC, le CUFR a déclaré 823 étudiants au 19 novembre 2018.

Le CUFR a reçu un total de 52 875,66 € au titre de la CVEC.

Le décret n° 2018-564 mentionne un reversement aux EPCSCP et aux EPA d'enseignement supérieur et de recherche initial de 41 euros par étudiant en 2019. Conformément au décret n° 2018-564 du 30 juin 2018 relatif à la contribution prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation, un supplément peut être versé (« *Si le produit total de la contribution de vie étudiante et de campus est supérieur à la somme du montant à verser à l'ensemble des établissements et de la part maximale attribuée aux centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires, la différence est versée aux établissements. Elle est répartie entre eux au prorata des effectifs d'étudiants inscrits en formation initiale qui ont produit l'attestation mentionnée à l'article D. 841-3.* »).

### **II. INSCRIPTION AUX BUDGETS**

Pour le dernier trimestre de l'année budgétaire (civile) 2018 le CUFR a attribué les aides aux étudiants et en soutenant les projets étudiants comme précédemment avec le FSDIE.

Un centre de responsabilité (CR) CVEC avec cinq sous-CR ont été créés en correspondance avec les actions éligibles au titre de la CVEC à hauteur de **52 875,66 €** pour l'année 2019 :



• Animation culturelle	23 794,00 €
• FSDIE (aides et projets étudiants)	15 862,70 €
• Médecine préventive	7 931,35 €
• Animation sportive et SUAPS*	2 643,78 €
• Réussite étudiante	2 643,78 €

(\* Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives)

Unité budgétaire	Centre de responsabilité	Dénomination	CVEC (en €)
CUFR	CR 951	FSDIE	15 862,70
	CR 953	Pôle Culture	23 794,05
	CR 954	Réussite étudiante	2 643,78
UB 950	CR 955	Médecine Préventive	7 931,35
	CR 956	SUAPS	2 643,78
<b>TOTAL</b>			<b>52 875,66</b>

### III. UTILISATION DES CREDITS

Annexe 1 : Bilan d'utilisation de la part CVEC allouée par le CROUS de La Réunion.

Pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019, le montant des dépenses sur les postes du CR - CVEC a été :

• Projets étudiants	8 593,00 €
• Achat de 14 bancs et de tables	7 149,00 €
• Achat de fontaines à eau	5 488,00 €
• Achat de 20 trousse de secours	5 462,00 €
• Médecine préventive (vacations de professionnels) Assistant social et infirmière	5 759,16 €
• Animation sportive	1 400,00 €

Le total des dépenses s'est élevé à **33 851,16 €** pour un budget total de 52 875,66 €.

Le poste « **Projets étudiants** » a permis de contribuer à 2 projets proposés par les étudiant.e.s avec un montant total de 8 593,00 €.

- ❖ « **Selfise ton préservatif** » est une campagne de communication sur les réseaux sociaux sur l'utilisation du préservatif. L'objectif de cette campagne est de proposer aux jeunes et à la population de Mayotte de devenir acteurs de prévention de leur santé.

Le principe du concours « *Selfise ton préservatif* » est le suivant : chaque candidat devra se prendre en *selfie* avec un préservatif sous emballage, puis proposer une phrase de prévention à la santé sexuelle et/ou à l'utilisation du préservatif sur la photo, transmettre par courrier électronique une copie de sa réalisation à l'AECUM, et enfin, poster sa réalisation sur son mur Facebook personnel et indiquer en légende l'hashtag #Selfise\_ton\_préservatif.

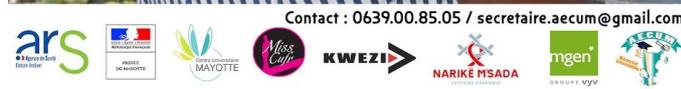
[Retombées en milieu étudiant : sensibilisation des étudiants sur l'utilisation du préservatif ; mise à disposition de préservatifs auprès des étudiants.](#)



Remise de prix du concours  
« Selfise ton préservatif »

Jeudi 14 février 2019  
de 14h à 16h30  
à l'amphithéâtre du  
CUFR de Mayotte

Contact : 0639.00.85.05 / secretaire.aecum@gmail.com



- ❖ **La Journée des Étudiants du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte** est l'un des événements le plus populaire du Centre universitaire qui accueille près de 600 jeunes. Cet événement a pour but de valoriser les études supérieures à Mayotte, de récompenser les majors de chaque promotion et de renforcer le lien social entre nos jeunes.

Programme :

De 7h à 12h30 : Compétitions sportives de football, basketball et handball sur le plateau polyvalent du Centre Universitaire.

De 13h10 à 17h30 : Remise de prix aux majors de promotion et la fête des étudiants avec du chant, du théâtre, de la danse, du slam ainsi que le défilé traditionnel étudiant.

Cet événement est très important car la vie d'étudiant.e ne se réalise pleinement que dans un environnement où la réussite universitaire est valorisée. Cependant, compte tenu de l'existence d'une seule association au sein du CUFR, le nombre de projets reste limité et ce malgré le lancement de nombreux appels à projets tout au long de l'année.

Le poste « **Animation sportive** » :

19 séances d'activités sportives ont été réalisées les vendredis entre 11 h 00 et 14 h 00. Animées par un éducateur sportif de l'Association Profession Sport et Loisirs, ce sont 15 à 20 étudiants qui participent à ces séances sportives.

le Pôle Formation et Vie étudiante  
du CUFR propose

En partenariat avec l'association  
Profession Sport et Loisirs Mayotte

## animations sportives

EN SALLE

Démarrage de l'activité  
le vendredi 19 octobre 2018  
entre 11h et 14h



2 séances sont programmées chaque vendredi en  
salle M3.

- Une séance de 11h à 12h30 (30 places)
- Une séance de 12h30 à 14h00 (30 places)

Pour les périodes suivantes :

Novembre 2018  
de Janvier 2019 à avril 2019

Condition de participation :

Seuls les étudiants dûment inscrits à  
l'activité pourront participer aux  
séances. Se rapprocher du personnel de  
l'accueil pour l'inscription.

Le poste « **Médecine préventive** » :

A Mayotte, il est difficile de recruter des assistants sociaux, des médecins et des infirmiers. Néanmoins, le CUFR a pu recruter un assistant social et une infirmière chargés de recevoir les étudiants une demi-journée par semaine (total des vacations : 5 759,16 €)

#### **IV. ORGANISATION**

Une commission CVEC se réunit deux fois par an afin d'examiner les différentes réponses à l'appel à projets CVEC. Sa composition est la suivante :

- le directeur du CUFR,
- la directrice générale des services du CUFR,
- la responsable du pôle formation et vie étudiante du CUFR,
- l'assistant social,
- le responsable du service des bourses du Rectorat,
- un élu étudiant (collège des usagers) du Conseil d'administration du CUFR.

#### **V. PERSPECTIVES**

Les crédits non consommés pouvant être reportés, des projets d'envergure et d'investissement pourront être envisagés à condition qu'ils servent l'amélioration des conditions de vie des étudiants.

Pour améliorer l'accueil des étudiants dont c'est l'une des priorités pour l'année universitaire 2019-2020, plusieurs projets sont prévus. Une volontaire du service civique « Ambassadeur étudiant » a été recrutée depuis décembre 2019 dont la mission est la suivante :

- participer à des interventions dans les lycées pour partager leur expérience de l'orientation et/ou de l'enseignement supérieur ;
- contribuer à l'organisation des semaines de l'orientation dans les lycées ;
- contribuer aux journées portes ouvertes et journées d'immersion organisées dans l'enseignement supérieur;
- animer des communautés sur les réseaux sociaux autour des temps de l'orientation et des événements locaux à destination des lycées et étudiants ;
- participer au parcours d'intégration dans les universités et établissement d'enseignement supérieur ;
- promouvoir les actions du CUFR en direction de tout étudiant et dynamiser la vie étudiante en général, dans le but de favoriser le mieux vivre ensemble et l'insertion sociale des étudiants actuels, futurs et anciens sans aucune discrimination : faire du lien avec les actions de santé, autour du sport comme support de cohésion, autour du handicap, autour de l'amélioration de son cadre de vie, autour de la découverte des filières et métiers, autour du développement d'actions sociales pour tous ;
- développer et promouvoir la vie associative étudiante ;
- être relais des actions dédiées à l'animation de la vie étudiante ;
- et enfin venir en soutien à l'accueil des étudiants en général.

La rédaction d'un guide d'accueil de l'étudiant et la réalisation d'un film animé seront des outils utiles pour favoriser l'accueil des étudiants. De même, en ce qui concerne la prévention au service de la santé étudiante, le recrutement d'une infirmière une demi-journée par semaine depuis le 6 février 2020 ainsi que la possibilité proposée par la MGEN de la téléconsultation contribueront à la prévention.

Le CUFR souhaite encourager la vie associative étudiante et la création d'associations pour répondre aux appels à projets étudiants.

Il semblerait qu'une deuxième association soit en cours de création : bureau de la vie étudiante (association portée par les étudiants du Master MEEF).

TOTAL CVEC ALLOUÉE €		DESCRIPTION DES ACTIONS MENÉES			
		Action	Projet	Organisme	Montant en €
52 875,66		Dépenses liées à la prévention des risques liés à l'alcool (distribution d'éthylotests)			0,00
I. Prévention Adapter la politique de prévention Améliorer l'accès aux soins des étudiants	Soutien santé sexuelle	Selfise ton préservatif	Association des Etudiants du Centre universitaire de Mayotte (AECUM)	<b>5 241,51</b>	
	Soutenir santé mentale, sexuelle et aide sevrage tabagique Vacations de professionnels	Infirmière (De mars à juin 2019) : ½ journée par semaine (mercredi matin) puis une journée.		<b>2 044,80</b>	
	Vacations de professionnels	Assistant social : août à décembre 2018. Février-juin 2019 : ½ journée par semaine jeudi matin.		<b>3 714,36</b>	
	Assurer formation 1ers secours, achats de défibrillateurs	Achat de 20 trousse de secours		<b>5 462,00</b>	
	Création d'un centre de santé universitaire	NC			
	Conventions/ partenariats pr soins et/ou actions prévention				0,00
II. Vie Etudiante Favoriser l'accompagnement social des étudiants (en complément des bourses)	Favoriser accompagnement social des étudiants	Attribution de tickets de restaurant universitaire, de chèques-service, de tickets de transport en commun, de prêts de matériel informatique.  aide aux accès des modes de garde collectifs pour les parents étudiants : - emplois étudiants ou des volontaires de service civique (pour le relais-santé) - soutien logistique et financier des associations étudiantes pour les projets solidaires (épiceries sociales et solidaires, distribution de paniers solidaires, circuits courts, jardins communautaires et solidaires, organisation de dons de vêtements, bourses aux livres, vide studio...			0,00
	Développer pratique sportive étudiants	Dépenses liées à l'organisation de journées du sport, tournois et compétitions inter-composantes et inter-établissements, journées nationales du sport et handicap.  Mise en place de pass-sport permettant d'accéder les installations sportives locales situées en dehors du campus.  Financement de contrats emplois jeunes, volontaires de service civique, achat de matériel.  Construction ou location d'installations sportives.  Dépenses liées à l'offre sportive de bien-être visant à réduire le stress au moment des examens, fin de cycles, prévention de la dépression ou les addictions (relaxation, yoga, médiation, sophrologie...)	Activités sportives 19 séances x 3heures Vendredi de 11h à 14h	Association Profession Sport et Loisirs	<b>1 400,00</b>
	Faire vivre l'art & la culture	Vacations de professionnels et personnels.  Location de salle, de lieux culturels Achats de matériel.  Pass (communication, outils numériques,...) Rémunération et hébergement des artistes.  Indemnités de volontaires en service civique			0,00
	Améliorer l'accueil des étudiants	Dépenses liées à la découverte de l'environnement universitaire et extra-universitaire (patrimoine, offre culturelle locale, offre sportive) à destination des primo-inscrits, des étudiants étrangers ou en situation handicap.  Dépenses liées à des actions autour de la citoyenneté : participation aux élections, lutte contre les violences et discriminations, en faveur d'une société plus durable.	Journée des Étudiants du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte Achat de fontaines à eau Achat de 14 bancs et tables	Association des Etudiants du Centre universitaire de Mayotte (AECUM)	3 351,49 <b>5 488,00</b> <b>7 149,00</b>
	<b>TOTAL CVEC DEPENSE</b>				<b>33 851,16</b>
<b>TOTAL CVEC RESTANTE</b>				<b>19 024,50</b>	